



Association

Vietnam – Soleil et rêve d'enfant

Siège : Mont de Lans village - 90 rue de l'Alpe - 38860 LES DEUX ALPES

Antenne Hérault / Gard : 132 Ch des Combes Noires – 34400 Villetelle

[vietnam-soleilrevedenfant@laposte.net](mailto:vietnam-soleilrevedenfant@laposte.net)

Site : <https://www.vietnam-soleil-reve-enfant.org>

## **Compte rendu de l'AG du 22 mars 2025**

**Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Après avoir été convoqués par le Président le 15/02/2025 par courriel, les membres du bureau, du CA, et les membres actifs de l'association Vietnam – Soleil et rêve d'enfant, se sont réunis Le 22/03/2025 à 18h30, en assemblée générale à la Mairie de Mont de Lans, salle de réunion (salle des mariages), Mont de Lans village, 38860 Les Deux Alpes.

**Sont présents ou représentés** : Mr Serge FAURE, Mme Shanna FAURE, Mr David Valy, Mme Elisabeth FAURE, Mme Catherine DI FANT, Mme Sylvie ROY, Mr Eric Guignard, Mme Maryse Le Floch, Mme Florence Valy, Mme Françoise Chabanet, Mr Bernard DINH, Mr Michel HAEGELIN, Mme Carine HAEGELIN, Mr J-Michel ROSSIGNOL, Mme Béatrice Rossignol, Mr Fabrice FESQUET, Mme Françoise FESQUET, Mme Claude FESQUET, Mme Lucie Grenier, Mme Christine SIRERA, Mme Christiane RISACHER, Mr Yvan RISACHER, Mme Corine DINH, Mme Chantal KERHARO.

**Sont invités et présents** : Mme Françoise MOREAU , Mr Yvan MANKOWSKI, Mr LEDIGARCHER Yves, Mme LEDIGARCHER Nelly.

**Heure début de l'AG : 18h55**

**Sont nommés** : Serge Faure Président de séance Catherine Di Fant secrétaire de séance, Elisabeth Faure trésorière.

**Le Président prend la parole :**

Il remercie les personnes présentes, la Mairie pour la salle et la mise à disposition du matériel. La réunion se veut conviviale et chacun peut intervenir quand il le souhaite.

Il précise ensuite que les rapports qui vont être présentés seront le plus clairs et précis possibles, abordant l'exercice écoulé, celui qui commence et les prévisions pour l'année 2025.

Il rappelle que, l'assemblée générale est appelée à statuer sur les points suivants :

**Ordre du jour :**

- Rapport moral : présenté par le Président
  - Année 2024 : Activités et manifestations, projets, réalisations, parrainages,
  - Prévisions et besoins pour 2025
  - Règlement intérieur 2025
- Rapport financier : présenté par la Trésorière
  - Présentation des comptes et pourcentages 2024
  - Budget prévisionnel 2025
  - Subvention
- Discussions
- Votes :
  - Validation du rapport moral et du rapport financier.
  - Validation du règlement intérieur 2025
- Apéritif à l'issue de la réunion

## Le mot du Président

Tout d'abord, Le Président et le bureau adressent leurs remerciements à toutes les personnes qui sont aux côtés de l'association, et les aident d'une façon ou d'une autre :

- Merci à La Mairie, pour la subvention 2024, couvrant une partie des gros lot du loto, ainsi que le prêt des salles et la mise à disposition du matériel. Subvention renouvelée pour 2025 à même hauteur.
- Merci aux personnels, les services techniques, électriciens, la police municipale, pour les mises en place lors des manif, éclairages, fermetures des parkings... C'est bien agréable et bien apprécié.
- L'office du tourisme qui nous diffuse sur le site de l'office et sur le programme des activités, affiche et distribue les affiches, l'aide pour la salle et le prêt de matériel (barnums et autres), et quelques lots.
- Merci aux commerçants, hôteliers, restaurateurs, agences immobilières pour leurs dotations pour le loto ou les autres manif, ou leur participation financière.
- Merci à la commune de Villetelle (Hérault) pour le prêt de la salle et la mise à disposition du matériel.
- Merci aux adhérents qui s'intéressent à l'association, participent à la vie courante et nous font confiance.
- Merci aux parrains, qui offrent à leur filleul un soutien, une scolarité, et surtout, une vraie chance de devenir autonome plus tard.
- Merci aux donateurs
- Merci aux Sœurs, dans la Drôme, qui assurent bénévolement toutes les traductions et nous font part des besoins et des résultats sur place.
- Un **MERCI** tout particulier aux bénévoles, sans qui rien ne serait possible.  
Des petites mains polyvalentes sur qui nous pouvons compter, qui donnent de leur temps et leur travail, et toujours avec le sourire !  
ils s'investissent sans compter, en plus de participer activement à toutes les manifestations, ils affichent, apportent leur contribution, demandent des lots ou obtiennent la réalisation des affiches, font des gâteaux, font des planches personnalisées ou offrent ce qu'il faut pour les garnir, offrent des corbeilles garnies ou récupèrent auprès de leurs connaissances les coupes pour les concours, casquettes, tee-shirts et autres lots ... et sans oublier le rangement et le ménage à la fin des manif
- **Pour plus de facilité, nous voterons pour valider les rapports financier et moral et le règlement intérieur au fur et à mesure de la réunion. Le Président rappelle que conformément à nos statuts, il n'y a pas de quorum et les votes se font à main levée et à la majorité des voix**

## Rapport moral de l'année 2024

- **L'association** : c'est une asso loi 1901 à but non lucratif, déclarée et reconnue d'intérêt général, dont l'objet est humanitaire : apporter notre aide, au Vietnam, à des enfants ou famille en difficulté et les aider à sortir de la misère et retrouver leur autonomie.
  - 55 membres : membres actifs + membres adhérents ou membres d'honneur
  - Des adhérents un peu partout en France : Oisans, Isère, Lyon, Nantes, Vendée, alsace, sud de la France (Gard, hérault), Drôme, région parisienne, Marseille.
- **Ses valeurs** :
  - Est ouverte à toute personne qui le souhaite et qui respecte les statuts et le règlement intérieur, sans distinction politique, religieuse ou raciale.
  - Respect et convivialité
- **Site internet** : <https://vietnam-soleil-reve-enfant.org>  
Alimenté régulièrement, il présente l'agenda avec les dates à retenir, les manifestations, les projets et leurs réalisations, et des photos. Les documents (téléchargeables et imprimables)
- **Nous sommes aussi sur Facebook et Instagram**

- **Journal 2025** : Il permet à ceux qui n'ont pas internet d'avoir toutes les infos de l'année précédente, les projets et c'est un support papier qui peut être montré à ses proches ou lors d'une promotion de l'asso. Il est téléchargeable et imprimable à partir du site (*onglet : documents*)
- **Convention de partenariat entre l'association et la congrégation** : Signée en novembre 2024 à Quy Nhon au Vietnam, elle fixe officiellement les règles et engagements de chaque partie. Plus de sérieux et de rigueur en cas de contrôle.
- **Décès Françoise Guignard et J.Yves Le Floch** : Sur décision du CA en AG extraordinaire, remplacés par Eric et Maryse, leurs époux et épouse respectifs. Modification déclarée en préfecture.
- **Antenne Hérault / Gard** : Création en octobre 2024, responsable membre du CA, nommé membre du comité exécutif. Statuts et dirigeants changés avec déclaration Préfectorale et Insee
- **Règlement intérieur** : Changements :
  - a) Rajout d'un passage expliquant le mode de fonctionnement d'une Antenne, et les infos concernant l'Antenne Hérault / Gard qui a été créée en octobre 2024.
  - b) Modification des dirigeants
 Le règlement intérieur modifié a été validé en AG extraordinaire, conformément à nos statuts, il est validé chaque année en AG. nous allons donc le valider aujourd'hui. Le règlement 2025 sera accessible sur le site dans l'onglet documents d'ici quelques jours. Il peut être téléchargé, imprimé, enregistré. Chaque membre doit en prendre connaissance et le respecter.

#### **Vote du règlement intérieur : validé à l'unanimité**

- **Manifestations** :
  - **2024** : Nocturne :  
 LOTO :  
 Mémorial JP Fournier :  
 LOTO dans l'Hérault
 

}	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réussite des 3 manifestations 2024</li> <li>- Nous avons de bons retours des participants</li> <li>- Renouvellement des 3 manifestations en 2025</li> <li>- une première réussie et prometteuse. Renouvelée en 2025</li> </ul>
---	---
  - **2025** : Dates proposées : 19 juillet : nocturne – 02 août : LOTO aux 2 Alpes –  
 10 août : JP Fournier – 14 décembre 2025 : LOTO dans l'Hérault
  - Résultat de la discussion :
    - 1) Ok pour les 4 manif, le loto 2 Alpes se déroulera sous le chapiteau de la fête des foins car le Palais des sports n'est pas libre. Pas de changement d'organisation à prévoir.  
 Bénévoles : comme d'habitude – prévoir 30 gâteaux
    - 2) Nous avons trouvé une manifestation pour remplacer la fête de la St Nicolas qui se déroulait début décembre. La salle n'étant plus libre à cette période, nous devons l'annuler définitivement. Il manquait une rentrée d'argent et le loto dans le sud de la France est prometteur, il sera donc renouvelé. Cela permet aussi la promotion de l'asso dans la région.

#### **Manifestations : Validées à l'unanimité.**

- **Activités : Rappel du fonctionnement**
  - Nous organisons notre travail trimestriellement, pour les besoins dans les centres, le détail des versements et les virements internationaux, car les transactions financières à l'international coutent

très cher : 74 € / virement international (54 € / virement en frais bancaires + 20€ de frais à bancaires au Vietnam)

- **Les centres au Vietnam**, se sont aussi organisés trimestriellement et nous envoient les factures avec leurs remerciements après chaque versement.
- **Transactions** : les centres informent Mary Thuy des besoins. Mary thuy nous informe ainsi que marie hien (Drôme). Nous décidons du montant et de la répartition des aides et envoyons l'argent en une seule fois à Mary Thuy qui distribue selon nos volontés. Les centres remercient et envoient les factures.

- **Présentation des projets et réalisations en 2024, prévisions pour 2025 :**

En novembre 2024, nous nous sommes rendus sur place et avons visité et contrôlé tous les orphelinats, centres, écoles et chaque projet. Les projets mis en place jusqu'à présent montrent déjà un évolution positive. Les enfants dans les orphelinats mangent mieux et plus souvent et ont moins de carences (désormais 1 repas complet / par jour). Dans le dispensaire et les centres para médicaux, l'achat d'appareils et régulièrement de médicaments, pansements et perfusions permet de répondre à plus de demandes. Nous avons fourni des fournitures scolaires, cartables et nouvelles tenues dans les écoles, acheté des bureaux. Nous avons également visité de nouveaux lieux et mis en place des nouveaux projets.

- **Les projets mis en place et que nous allons pérenniser :**

- 1) 4 Orphelinats : Distribution lait vitaminé, repas et produits de première nécessité.
- 2) Soupes de nouilles et riz
- 3) Parrainages :

Individuels 22€ / mois : mis en place dans 2 orphelinats. Ecole, repas, suivi médical. Echanges de courriers et photos avec les parrains (14 parrainages)

Collectifs 15 € / mois : aide pour la scolarisation des enfants de toute une classe, finance l'inscription d'un enfant mais il n'y a pas d'enfant désigné en particulier. C'est la responsable qui envoie nouvelles et photos de toute la classe, 1 fois par an..

- 4) Dispensaire : matériel + médicaments+ perfusions
- 5) Infirmerie Gia Lai : médicaments
- 6) Petites classes d'affectation : fournitures scolaires

### **Projets pérennisés validés à l'unanimité**

- **Nouveaux projets :**

- a) Orphelinat de Gia Lai : Acheter des bureaux scolaires pour finir d'équiper la petite classe
- b) Orphelinat de Mang Lang : Acheter des armoires (110€ / l'armoire)
- c) Dispensaire de Phu Hù : Dans le centre du Vietnam, couvre 7 à 8 villages sans médecins ni médicaments. Les locaux mis en place sont en bon état, mais les patients sont reçus dans la même pièce par manque de matériel. Le centre est assez grand pour aménager une autre salle de consultation pour que femmes et hommes soient séparés, et peut-être dans l'avenir une salle d'accouchement et chirurgie. Pratique une médecine traditionnelle, acuponcture, acupression, fournit gratuitement des médicaments. Nous allons essayer de les aider à acheter un appareil médical avec électrodes pour permettre les soins dans la deuxième salle, mais celui-ci est onéreux (environ 1500 €). Soit nous progresserons petit à petit en fonction des dons jusqu'à la somme nécessaire, soit un mécène, un partenaire ou une entreprise souhaite soutenir ce projet. (Déduction fiscale possible)
- d) Petit centre de Phu Yen : Situé à deux heures de Quy Nhon, dans la mangrove. Les familles des villageois passent leurs vies dans les rizières, pliés en deux, les pieds dans l'eau toute la journée. Des douleurs atroces s'installent provoquant à la longue des malformations importantes et irréversibles, et des plaies qui cicatrisent mal et s'infectent, même chez les jeunes leurs enfants passent aussi leur journée dans l'eau. Les soins proposés sont axés sur la

chaleur. Les religieuses utilisent la boue, la vapeur, les massages pour les soulager. Ils ont besoin de petits appareils électriques, de matière première pour faire les emplâtres de boue et les onguents de massages.

- e) **Long My** : Est un centre situé près forêts du centre du Vietnam, où vivent les minorités ethniques. Pendant le COVID, touchés par la famine, la plupart des villageois sont partis vers les villes chercher du travail, laissant leur famille à la mère ou grand-mère, espérant leur ramener un peu de nourriture. Nombreux ont été touchés par l'épidémie et sont morts. Les femmes sont parties à leur tour chercher du travail, les grands-mères se retrouvent seules sans nourriture et sans solution, avec ces enfants, trop nombreux. Les religieuses qui vivent à Long My cultivent des légumes dans leur jardin et organisent plusieurs fois par semaine, une distribution de riz pour les femmes seules ayant la charge d'enfants, vivant dans les villages alentours. Aide souhaitée : Acheter ponctuellement du riz (3€50 les 5kg de riz)
- f) **Ghenh Rang** : Nous les avons déjà aidés il y a deux ans, en leur fournissant des petits appareils de kinésithérapie. En allant effectuer le contrôle de ce qui avait déjà été acheté, nous apprenons qu'il leur manque encore du matériel pour travailler. Ils ont besoin de compléter par des tensiomètres performants, des thermomètres et divers autres petits appareils de rééducation.

**Un tableau récapitulatif chiffré est présenté avec le diaporama, il présente les nouveaux projets par centre. Il est visible sur le site (onglet : projets ponctuels)**

- **Prévisions pour 2025 :**

- 1) Continuer ce qui a été mis en place (projets pérennisés)
- 2) Les nouveaux projets étant surtout des projets ponctuels, nous évoluerons en fonction des dons qui seront faits ou de nos moyens.
- 3) Essayer de trouver un partenaire ou un mécène pour le dispensaire de Phu Hù (1500€)

**Nouveaux projets, prévisions : validées à l'unanimité**

**Le rapport moral a été présenté et commentés en diaporama avec photos.**

**Vote du rapport moral : validé à l'unanimité**

## **Rapport financier de l'année 2024**

Présentation du bilan financier et des comptes par la Trésorière qui fait remarquer que l'association a bien évolué et que la reconnaissance d'intérêt général y est certainement pour quelque chose. Nombre de dons en fin d'année augmenté et sur l'année, presque 2 fois plus de reçus Cerfa délivrés.

- **Agrément d'intérêt général :**

Rescrit accepté en avril 2024 par directrice générale des impôts et finances publiques des entreprises de Grenoble : C'est la reconnaissance d'intérêt général qui nous autorise à émettre des reçus fiscaux à nos donateurs ou parrains, pour qu'ils puissent déduire leur don des impôts (lors de leur déclaration de revenus).

Pour les particuliers : à raison de 66% dans la limite de 20% des revenus déclarés.

Pour les professionnels : à raison de 60% dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaire déclaré.

- **Subvention (commune Les Deux Alpes)**

- 2024 : 1000€ de subvention qui doivent servir à acheter les gros lots des manifs.
- 2025 : Subvention renouvelée : 1000€, toujours pour acheter les gros lots des manifs

- **Site internet** : <https://vietnam-soleil-reve-enfant.org>

Le site nous coute 150 € pour 1 an : pour l'achat du nom de domaine + le certificat SSL (site sécurisé) + la plus simple version pro (sans publicités).

- Frais de fonctionnement : frais bancaires (*hors virements internationaux*) + assurance + site + poste + papeterie + pack microsoft

## Présentation des comptes 2024

- 1) Présentation des comptes 2024 par trimestre, avec ventilation des opérations. (4 documents)
- 2) Récapitulatif annuel recettes / Dépenses 2024
- 3) Comptes annuels du Livret A
- 4) Pourcentages Recettes / Dépenses 2024
- 5) Pourcentages et répartition : Recettes 2024
- 6) Pourcentages et répartition : Dépenses 2024
- 7) Projets 2024 : % et répartition par catégorie
- 8) Budget prévisionnel 2025

Présentés et commentés  
en diaporama avec photos

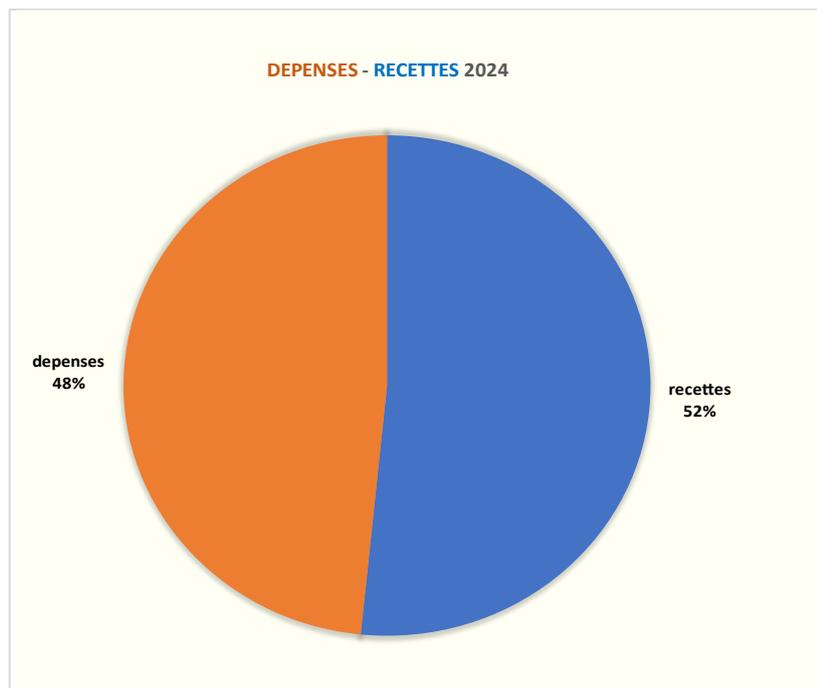
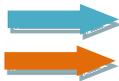
**Les 11 documents seront  
Annexés au PV  
Dans le registre des assemblées  
générales.**

Pourcentages

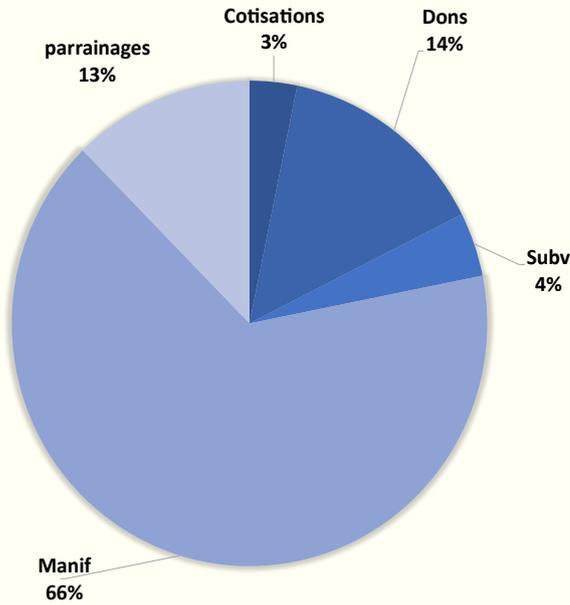
Recettes

Dépenses

2024



**RECETTES 2024**



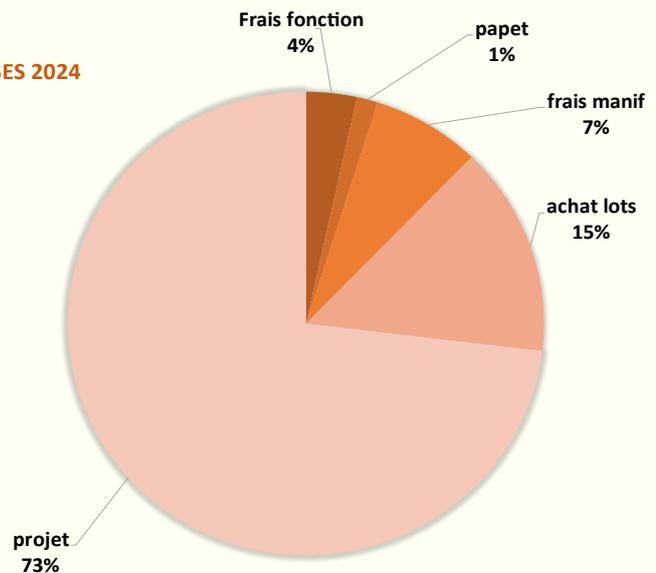
- Recettes 2024  
% par catégorie



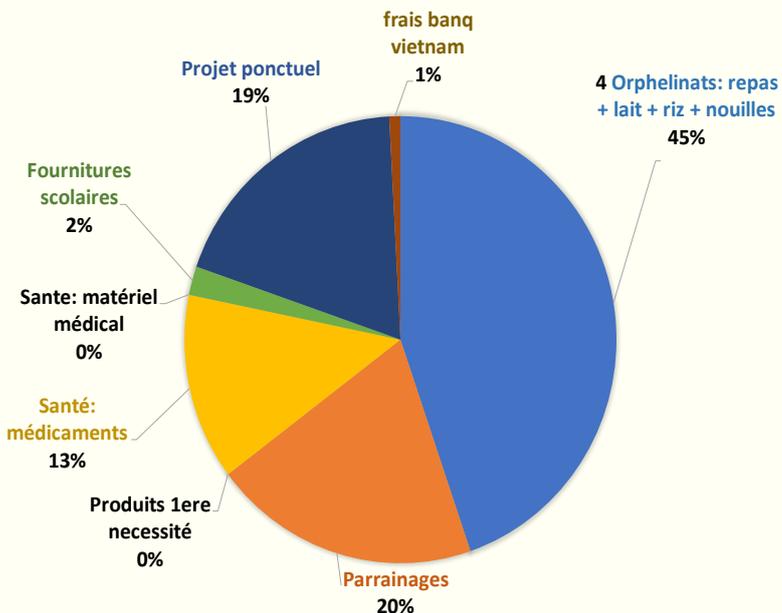
- Dépenses 2024  
% par catégories



**DEPENSES 2024**



**RÉPARTITION PROJETS - 2024**



- Projets2024 :  
% et répartition  
par catégorie



- Avant de terminer le rapport financier, la Trésorière fait une remarque que le bilan financier a fait apparaître : les frais des virements internationaux sont couverts : les parrainages ont légèrement augmenté tout en restant en dessous de 20%.
- Par contre, les adhésions devraient servir normalement à couvrir les frais de fonctionnement (*frais bancaires, assurance, frais du site, poste, papeterie...*) mais ce n'est pas suffisant pour les couvrir en totalité.
- Nous espérons, pour 2025, promouvoir l'association, et obtenir plus d'adhérents. Avec environ 10 adhésions supplémentaires, nous pourrions couvrir les frais fonctionnement et reverser la totalité des dons et des bénéfices des manifestations sans avoir à piocher dedans pour les frais de fonctionnement.

### Vote du bilan financier : validé à l'unanimité

- Le Président ouvre les discussions et laisse la parole aux personnes présentes :
  - Chaque sujet ouvrant sur une discussion a été traité et validé au moment où le sujet a été présenté.
  - Chacun a bien compris l'importance d'augmenter adhésions et parrainages collectifs.

### Résultats des votes :

- **Rapport moral : validé à l'unanimité**  
Voix pour : 28 - voix contre : 0
- **Rapport financier : validé à l'unanimité**  
Voix pour : 28 - voix contre : 0
- **Règlement intérieur : validé à l'unanimité**  
Voix pour : 28 - voix contre : 0

**Le Président informe les membres que le compte rendu de l'AG sera disponible sur le site pendant un mois. (Onglet documents). Il nous invite ensuite à le rejoindre pour un moment convivial autour d'un apéritif.**

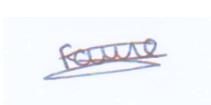
### Heure de clôture de l'AG : 20h30

Fait aux Deux Alpes le : 23 mars 2025

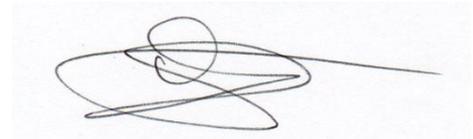
Mr Serge FAURE  
Président



Mme Shanna FAURE  
Vice-présidente



Mme Catherine Di Fant  
Secrétaire



Mme Elisabeth FAURE  
Trésorière

